

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE D'ASBESTOS

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal de la Ville d'Asbestos, tenue ce **3^e jour du mois de novembre 2014**, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville d'Asbestos, à compter de 19 h 30. Sont présents à la séance:

- monsieur le maire Hugues Grimard
- madame Nathalie Durocher, conseillère au poste numéro 1
- monsieur Alain Roy, conseiller au poste numéro 2
- monsieur Serge Boislard, conseiller au poste numéro 3
- madame Nicole Forgues, conseillère au poste numéro 4
- monsieur Jean Roy, conseiller au poste numéro 5
- monsieur Pierre Benoit, conseiller au poste numéro 6
- monsieur Georges-André Gagné, directeur général
- madame Marie-Christine Fraser, greffière

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Hugues Grimard, maire, il est donc procédé comme suit:

2014-336

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que rédigé.

Adoptée.

2014-337

ADOPTION PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014

Les membres du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée.

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Chacun de membres du Conseil reçoit un formulaire sur lequel, ils doivent déclarer leurs intérêts pécuniaires, et ce, dans les soixante jours de leur élection et/ou de la date anniversaire de leur élection.

CORRESPONDANCE

- Aucune correspondance

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2014

Citoyens et citoyennes,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le Maire doit faire un rapport sur la situation financière de sa municipalité, au cours d'une séance du Conseil. Ce rapport doit être déposé un mois avant le dépôt du budget de l'année à venir.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'ANNÉE 2013

Le Conseil municipal adoptait à sa séance ordinaire du 7 avril 2014 les états financiers consolidés de l'année 2013 qui ont été vérifiés par la firme Roy Desrochers Lambert. L'état des activités financières de fonctionnement pour l'exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 se résume comme suit :

Revenus de fonctionnement:	9 875 593 \$
Charges de fonctionnement :	<u>(9 930 952) \$</u>
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :	(55 359) \$
Conciliation à des fins fiscales :	
❖ Amortissement inclus dans les charges :	1 512 357 \$
❖ Remboursement de la dette à long terme :	(598 769) \$
❖ Affectations- Activités d'investissements :	(547 553) \$
❖ Affectations- Réserves et excédent accumulé :	(201 856) \$
❖ Autres éléments de conciliation :	<u>18 746 \$</u>
Excédent de fonctionnement de l'exercice pour la Ville d'Asbestos :	127 566 \$

RÔLE D'ÉVALUATION RENOUVELÉ

Le 1^{er} janvier prochain, un nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur. Les hausses moyennes pour les propriétés sont les suivantes :

Résidentielle :	6.96 %
Commerciale :	5.41 %
6 logements et + :	10.41 %
Industrielle :	8.96 %

Situations particulières

Mine Jeffrey :	-47.17 %
Magnola :	-9.71 %

La valeur moyenne d'une résidence unifamiliale à Asbestos est passée de 102 908 \$ en 2014 à 109 655 \$ en 2015.

La richesse foncière est passée de 347 292 126 \$ à 370 520 449 \$ en 2015. Il s'agit d'une hausse de 23 228 323 \$ (6.60 %)

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'ANNÉE 2014

Pour l'année 2014, le programme des dépenses en immobilisations prévoyait des investissements de 2 532 730 \$. Le choix des travaux à réaliser en cours d'année a été effectué de façon très conservatrice en fonction de nos besoins prioritaires.

Le camion d'incendie a été acheté. (350 000\$)

Les travaux sur la rue Saint-Philippe ont été effectués, car nous avons reçu une subvention du Programme d'infrastructures Québec Municipalités. (755 000\$)

Les divers travaux de réfection sur trois (3) bâtisses municipales ont été reportés en 2015-2016. (165 410\$)

Les travaux sur la rue de l'Ardoise sont reportés, en attente de subvention. (885 000\$)

Le système de bouclage du réseau d'aqueduc sur le boulevard Industriel ainsi que l'acquisition d'un système de déshydratation ont été reportés. (185 000\$)

NOS RÉALISATIONS AU COURS DE L'ANNÉE 2014

L'année 2014 a encore été très active pour votre administration municipale. Voici quelques une de nos réalisations de la dernière année :

- Nous avons augmenté le nombre de versements pour le paiement du compte de taxes passant de quatre versements à six versements;
- Nous avons instauré un escompte si le paiement du compte de taxes était fait en un seul versement;
- Nous avons mis sur pied un comité sur l'acceptabilité sociale des projets et un comité de vigilance pour le projet Alliance Magnésium;
- Nous avons acquis une partie des terrains de Mine Jeffrey pour favoriser leur mise en valeur;
- Nous avons annoncé la venue de l'entreprise KABS, une entreprise pharmaceutique, dans le parc industriel. Pour permettre leur venue, la Ville d'Asbestos a acquis le bâtiment de l'ancienne école Saint-Jean;
- Nous avons continué la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en procédant à nos inspections de prévention et en renouvelant certains de nos équipements. Ainsi, nous avons cette année fait l'acquisition d'un nouveau camion pompe-citerne en remplacement de notre ancien camion âgé de 32 ans;
- Nous avons publié un guide sur la prévention en sécurité incendie,
- Nous avons tenu deux événements majeurs chez nous avec la venue du Grand défi Pierre-Lavoie et la journée technique de l'APOM;
- Nous avons soutenu l'implantation de la Micro-Brasserie Moulin 7 et procédé à la rénovation du bâtiment qui les accueille sur le boulevard Saint-Luc. Cette implantation dans un bâtiment renouvelé qui s'ajoute aux constructions de multilogements vient confirmer le changement d'image de ce secteur;
- Nous avons relocalisé notre service des loisirs dans l'aréna;

- Nous avons changé notre système d'inscription aux activités de loisirs, permettant les inscriptions sur internet;
- Nous avons adopté notre politique des Aînés;
- Nous avons instauré des soirées de cinéma en plein air cet été dans différents endroits publics de la Ville et nous avons continué à offrir des activités diversifiées à la Bibliothèque et la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies;
- Nous avons également continué nos interventions sur le terrain afin de mieux faire respecter la réglementation municipale, et de plus, nous avons sévi davantage à l'égard de l'entretien des propriétés.
- Nous avons continué de mettre en œuvre notre plan de renouvellement d'infrastructures en procédant à la réfection complète de la rue Saint-Philippe dans le quartier Saint-Barnabé;
- Nous avons adressé une demande de subvention pour effectuer la réfection d'une partie de la rue Letendre et procédé à certaines études à cette fin;
- Nous avons procédé au resurfçage d'une partie de la rue Saint-Maurice;
- Nous avons fait l'acquisition d'une paveuse nous permettant ainsi d'avoir plus de souplesse dans nos opérations de pavage;
- Nous avons travaillé à une étude sur les surverses à l'usine d'épuration pour proposer des corrections nécessaires. Nous avons également adopté une réglementation sur les rejets dans le réseau municipal afin d'assurer une utilisation optimale de nos installations de traitement des eaux usées;
- Nous avons continué, à l'usine de filtration, à automatiser notre système en remplaçant certains systèmes de dosage pour les produits chimiques. Ces changements permettent une utilisation plus adéquate des produits chimiques dans notre traitement pour une meilleure qualité d'eau;
- Nous avons également poursuivi le remplacement de lumières de rue par des lumières DEL, des équipements à meilleures performances énergétiques qui à long terme nous permettront de réduire notre facture d'électricité;
- Nous avons effectué une étude sur l'éclairage des rues dans le secteur Trois-Lacs.

Comme vous pouvez le constater, les réalisations de votre administration municipale ont encore été nombreuses en 2014.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES: ÉTATS FINANCIERS 2014

En 2014, nous avons continué de travailler à optimiser nos façons de faire afin de diminuer nos coûts tout en maintenant des services de qualité pour nos contribuables.

L'analyse des dépenses et des revenus de l'exercice financier actuel démontre des revenus projetés pour 2014 estimés à 9 430 000 \$ et des dépenses de 9 400 100 \$. Nous prévoyons donc un léger surplus de l'ordre de 29 900 \$

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2014

Le traitement alloué aux élus municipaux en 2014 s'établit comme suit :

	Maire	Conseiller
Rémunération fixe : (2/3)	23 419 \$	7 807 \$
Allocation des dépenses : (1/3)	<u>11 710 \$</u>	<u>3 903 \$</u>
	35 129 \$	11 710 \$

**LISTE DES CONTRATS SELON L'ARTICLE 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES
(Du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014)**

FOURNISSEURS	DÉTAILS DES CONTRATS	MONTANTS DÉBOURSÉS
Acceo Solutions inc.	Support informatique, achat d'équipements et de logiciels, contrat d'entretien de logiciels et équipements	76 585 \$
BFL Canada Risques et assurances inc.	Assurances générales pour l'année 2014	76 190 \$
Biogénie, division d'Englobe corp.	Disposition des boues d'usine d'épuration pour revégétalisation du site minier	40 724 \$
Centre récréatif d'Asbestos inc	Contribution annuelle 2014 et contrat de coordination des services des loisirs et culture	219 363 \$
Coopérative agricole du Pré-Vert	Fourniture d'essence diesel, de sans-plomb et de propane	159 800 \$
École secondaire de l'Escale	Location de gymnases	35 748 \$
Gestion MT	Fourniture de béton pour patinoire dans le secteur Beausite et pour marches au terrain Lou Richard	51 123 \$
GSI Environnement	Traitement des matières compostables	29 777 \$
Hydro-Québec	Éclairage et chauffage dans toutes les installations et bâtisses municipales	408 547 \$
La Capitale assurances	Assurance collective pour les employés de la Ville d'Asbestos (depuis juin 2014)	53 991 \$
La Sablière de Warwick Itée	Travaux d'infrastructures de la rue Saint-Philippe et location de machinerie incluant le transport lors d'un bris d'égout secteur Trois-Lacs	719 541 \$
Les Consultants S.M. inc.	Services d'ingénierie, honoraires pour le développement de la rue de l'Ardoise et étude préliminaire de la rue du Plateau	62 678 \$
Les équipements Lagüe Itée	Lame à neige articulée	30 842 \$
Les produits C. Vanier	Achat d'une paveuse et d'une remorque	27 594 \$
Ministre des Finances	Services de la Sûreté du Québec sur le territoire d'Asbestos	547 271 \$
MRC des Sources	Quote-part pour l'année 2014 et travaux spéciaux d'évaluateur	483 141 \$
MVP Construction	Recouvrement du bâtiment de service du parc 4H dans le secteur Saint-Barnabé, réparation de la toiture à la station de pompage, aménagement des bureaux de loisirs et création d'un espace de rangement à la salle Notre-Dame-de-Toute-Joies	27 849 \$
Office municipal d'habitation	Quote-part pour l'année 2014 + ajustement 2013	75 718 \$
PCP pompes Clermont Pelletier inc	Produits chimiques pour l'usine de filtration	33 242 \$
Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux	Quote-part pour l'année 2014 et collectes des matières résiduelles et gestion de l'Écocentre	521 006 \$
Sel Warwick (Québec) inc	Abrasifs pour la réserve de sable	46 309 \$

Sintra inc – Estrie	Fourniture de pierre et d'asphalte	106 602 \$
Société d'assurance automobile du Québec	Immatriculation complète de la flotte automobile	29 181 \$
SSQ Société d'assurance-vie	Assurance collective pour les employés de la Ville d'Asbestos (avant juin 2014)	75 899 \$
Toitures Everest inc	Réfection des toitures de l'usine d'épuration ainsi que du garage municipal	62 151 \$
Transbestos inc	Quote-part de l'année 2014 pour le transport adapté	37 030 \$
Union des municipalités du Québec	Cotisation pour l'année 2014 et quote-part pour assurances générales	60 134 \$
Valoris	Enfouissement des déchets	215 600 \$
WSP Canada inc	Honoraires professionnels pour plans et devis pour la réfection de la rue Saint-Philippe et étude d'avant-projet pour la rue Letendre	49 356 \$

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

Les membres du Conseil municipal ont déjà commencé leur travail de préparation du budget pour l'année 2015. Le fruit de leur travail vous sera présenté et adopté le lundi 15 décembre prochain.

Cette année, la tâche est particulièrement ardue. Le conseil devra composer avec des pertes de revenus à la suite de la fermeture et la démolition des installations de Mine Jeffrey. Ces pertes sont évaluées à environ 175 000\$ en taxation et 125 000 \$ lié à la compensation pour les équipements environnementaux et seront récurrentes pour les années à venir. Des démarches auprès du gouvernement québécois ont été entreprises pour obtenir des compensations. À ce jour, aucune réponse favorable ne nous a été donnée.

Les différentes mesures d'austérité proposées par le Gouvernement québécois auront nécessairement un impact sur le budget municipal en raison des nombreux mandats qui vont éventuellement échoir dans la cour des municipalités. Malheureusement, nous ne sommes pas encore en mesure de savoir qu'elles seront les nouvelles tâches confiées aux municipalités et surtout quel sera l'impact sur notre budget.

De plus, un nouveau pacte fiscal entre le gouvernement et les municipalités devrait être signé d'ici quelques semaines. Jusqu'à maintenant, rien d'encourageant ne semble se dessiner pour les finances municipales. Il est raisonnable de croire que certains soutiens financiers dont profitait la Ville d'Asbestos n'existeront plus ou seront réduits substantiellement.

La municipalité devra également composer avec des hausses importantes de dépenses ou de quotes-parts exigées à la municipalité sans que la Ville ait vraiment de contrôle. Notons entre autres les hausses prévues pour la MRC des Sources (+46 000 \$), la Régie des Hameaux (+21 000 \$), l'Office municipal d'habitation (+26 000 \$) et la hausse des tarifs d'Hydro-Québec qui seront de 7,6 % dès avril prochain (+25 000\$).

Au fil des années, les membres du conseil s'étaient donné comme ligne directrice de limiter les hausses de taxation en dessous de l'inflation. Cette année, cette orientation sera difficilement respectable. Les défis auxquels doit faire face le conseil municipal ne sont pas tous connus, mais la hausse de revenus liés aux nouvelles implantations ne pourra suffire à absorber toutes ces nouvelles dépenses.

Depuis l'annonce de la fermeture définitive de Mine Jeffrey, nous avons travaillé très fort à mettre en place un environnement favorable à l'agrandissement des entreprises existantes et pour en accueillir des nouvelles. Malgré les défis financiers, nous devons continuer de travailler à diversifier notre économie. C'est pourquoi nous allons continuer à maintenir nos efforts pour générer des investissements industriels à Asbestos.

Le but visé en soutenant les investissements industriels est de maintenir la population chez nous, mais également d'en attirer davantage. Il sera donc prioritaire pour le Conseil municipal en 2015 de travailler davantage à mettre en place les espaces et les outils nécessaires pour que les investissements industriels se traduisent en nouveaux résidents. Ainsi le développement résidentiel sera une priorité pour le Conseil municipal au cours de l'année 2015.

Nous devons continuer à faire rayonner la Ville d'Asbestos afin d'en favoriser son développement. Ainsi, au cours de la prochaine année, nous allons continuer à poser des gestes pour soutenir l'image positive de notre ville qui est nécessaire à la diversification de notre économie.

Malgré les défis financiers, nous devons continuer à travailler et à maintenir des services qui répondent aux attentes de nos contribuables et travailler pour l'avenir. Le Conseil municipal entend, continuer la mise en œuvre de notre plan d'infrastructures en procédant à la réfection de rues. Le plan d'infrastructure devra également être mis à jour.

En terminant, les défis financiers pour l'année 2015 font en sorte que le Conseil municipal devra remettre en question les services offerts, mais surtout le niveau des services offerts. Des choix difficiles devront être faits. L'année 2015 sera encore davantage une année de remise en question.

Voici les principales orientations qui nous guident dans la préparation du budget pour l'année 2015. Cet exercice budgétaire pour la prochaine année représente un très grand défi et la tâche est importante. Nous pouvons vous assurer que votre Conseil municipal demeurera à l'écoute des préoccupations de la population, travaillera à une saine gestion et investira pour l'avenir afin de faire de la Ville d'Asbestos un milieu de vie de qualité et prospère.

Merci.



Hugues Grimard, maire
Ville d'Asbestos

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Aucune demande des contribuables

2014-338

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA NON-VIOLENCE À ASBESTOS

CONSIDÉRANT que l'AFÉAS St-Issac-Jogues tiendra du 1^{er} au 5 décembre 2014, une semaine de non-violence à Asbestos;

CONSIDÉRANT que la semaine de non-violence vise à sensibiliser la population à la non-violence et également à se rappeler le triste événement survenu à l'École Polytechnique le 6 décembre 1989;

CONSIDÉRANT la demande de madame Huguette Durand, présidente de l'AFÉAS St-Issac-Jogues que chaque année, la première semaine de décembre soit décrétée : Semaine de non-violence sur l'ensemble du territoire de la Ville d'Asbestos;

POUR TOUS CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu à l'unanimité que la première semaine du mois de décembre de chaque année soit décrétée : **Semaine de non-violence sur l'ensemble du territoire de la Ville d'Asbestos.**

Adoptée.

2014-339

CENTENAIRE DU CERCLE DE FERMIÈRES

Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos installe un tricot graffiti à l'extérieur de la salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies afin de souligner le 100^e anniversaire des Cercles de Fermières du Québec et ce du mois d'avril au mois de septembre 2015.

Adoptée.

2014-340

L'ORDRE DES FILLES D'ISABELLE : PANIER DE NOËL 2014

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos remette un montant de 350 \$ à titre de contribution financière pour la confection des paniers de Noël. Cette somme sera prise à même les fonds provenant du tournoi de golf du maire.

Adoptée.

2014-341

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE D'ASBESTOS : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos remette un montant de 150 \$ à titre d'aide financière pour l'organisation de conférences et d'activités. Cette somme sera prise à même les fonds provenant du tournoi de golf du maire.

Adoptée.

2014-342

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI (CJE), DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT que le Carrefour Jeunesse emploi joue un rôle important au niveau communautaire au sein de la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos trouve important d'avoir des organismes qui favorise le dynamisme des jeunes dans la région;

CONSIDÉRANT que le Carrefour Jeunesse Emploi fait preuve d'innovation et met en place des solutions concrètes face aux besoins des jeunes;

CONSIDÉRANT que la Ville désire conserver cet acquis afin que les jeunes puissent bénéficier de cette ressource ici même à Asbestos;

CONSIDÉRANT que la diminution des services aurait un impact négatif sur les jeunes de la région qui auraient besoin d'orientation et de support;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nathalie Durocher et résolu que la Ville d'Asbestos donne son appui au Carrefour Jeunesse Emploi du Comté de Richmond, témoigne de l'impact positif que cet organisme a pour la région d'Asbestos et que les membres du conseil municipal expriment leur désir de voir le travail du Carrefour jeunesse emploi auprès des jeunes reconnu par le gouvernement du Québec et que son financement soit maintenu.

Adoptée.

2014-343

APPROBATION DES DÉBOURSÉS D'OCTOBRE 2014

Après étude et vérification de la liste des comptes payables, des salaires versés et du remboursement de la dette pour le mois d'octobre 2014, il est proposé par le conseiller Serge Boislard, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que ces déboursés soient approuvés tels que ci-après décrits :

- Administration municipale	2 056 665, 61 \$
- Dépenses en immobilisations	-
Total du mois d'octobre 2014:	2 056 665,61 \$

Adoptée.

2014-344

ACCEPTATION DES MUNICIPALITÉS D'HAM-SUD ET SAINT-ADRIEN DANS LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos accepte les municipalités de Ham-Sud et de Saint-Adrien au sein du service de Transport adapté Transbestos.

Conséquemment la Ville d'Asbestos demande au ministère des Transports de réviser sa contribution de base pour le transport adapté suite à l'addition des deux municipalités.

Adoptée.

2014-345

DÉLÉGATION DE LA COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE TRANSPORT ADAPTÉ À LA MRC DES SOURCES

Considérant que toutes les municipalités de la MRC des Sources ont maintenant adhéré au transport adapté;

Considérant que la MRC des Sources a compétence en matière de transport adapté et qu'il est opportun que le transport adapté soit géré au niveau de la MRC des Sources;

Considérant que la Ville d'Asbestos ne recevait aucuns revenus liés à la gestion du transport adapté;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos cède sa compétence en matière de transport adapté à la MRC des Sources.

Adoptée.

2014-346

CRÉATION DE LA RÉSERVE 2014 POUR LE FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA FOURNITURE DES SERVICES DE L'EAU ET DE LA VOIRIE

CONSIDÉRANT que la municipalité peut créer en vertu de l'article 569.7 de la Loi sur les cités et villes, par résolution, une réserve financière pour le financement de dépenses destinées à améliorer et développer les services de l'eau et de la voirie;

CONSIDÉRANT qu'une taxe spéciale dédiée au fonds d'infrastructures a été imposée sur le compte de taxes foncières des contribuables en 2014 pour le renouvellement des infrastructures;

CONSIDÉRANT que cette réserve est créée au profit de l'ensemble du territoire de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu que la Ville d'Asbestos crée une réserve 2014 de 217 128 \$ prévue à cette fin; cette réserve sera maintenant représentée par le tableau suivant :

Année	Création	Utilisation	Solde	Détails
2006	200 409,65 \$		200 409,65 \$	
2007	206 013,21 \$		406 422,86 \$	
2008	218 148,62 \$		624 571,48 \$	
2009	219 836,00 \$	695 976,84 \$	148 430,64 \$	Travaux 1 ^{re} Avenue
2010	237 500,00 \$		385 930,64 \$	
2011	220 778,00 \$		606 708,64 \$	
2012	183 641,00 \$	600 000,00 \$	190 349,64 \$	Boulevard Saint-Luc (Règlement # 2012-18)
2013	211 272,00 \$		401 621,64 \$	
2014	217 128,00 \$		618 749,64 \$	

Adoptée.

ABSENCE

À ce moment de la séance, le maire Hugues Grimard quitte son siège. La séance est dorénavant présidée par Jean Roy, maire suppléant.

2014-347

CAMP MUSICAL D'ASBESTOS : ENTENTE DE PARTENARIAT 2015

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Serge Boislard et résolu de renouveler pour l'année 2015 une entente de partenariat avec le Camp musical d'Asbestos, entente couvrant un ensemble de services offerts en échange d'une participation financière de l'ordre de 9 000 \$. Que le maire suppléant et la greffière soient autorisés, pour et au nom de la Ville d'Asbestos, à signer l'entente de partenariat 2015.

Adoptée.

PRÉSENCE

À ce moment de la séance, le maire Hugues Grimard reprend ses fonctions.

VENTES POUR TAXES

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2014-348

ANNULATION PARTIELLE DE SERVITUDE SUR UNE PARTIE DU LOT 3 171 388

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu que la Ville d'Asbestos consente à l'annulation partielle d'une servitude de lignes d'aqueduc et d'égout sanitaire et pluvial déjà installées ou à être installées avec droit de passage nécessaire pour fins d'opération, d'entretien, de réparation et d'installation desdites lignes, laquelle affecte une partie du lot 3 171 388. La Ville mandate le maire et la greffière à signer tous les documents nécessaires.

Adoptée.

2014-349

RÉGIE INTERMUNICIPALE SANITAIRE DES HAMEAUX – APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos est membre de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux depuis sa création;

CONSIDÉRANT que la Régie a adopté son budget pour l'exercice financier 2015 lors d'un récent conseil d'administration et qu'elle a transmis ce budget à toutes les municipalités membres pour approbation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu d'adopter le budget 2015 de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux et d'accepter de payer la quote-part 2015 de la Ville d'Asbestos au coût total de 381 647 \$ comparativement à 379 367 \$ pour 2014.

Adoptée.

2014-350

PROGRAMME PRIMEAU VOLET 1.0 : DEMANDE DE SUBVENTION

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos a pris connaissance du guide sur les règles et normes PRIMEAU;

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Asbestos désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour le projet d'aménagement d'un bassin de rétention à la station d'épuration des eaux usées;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alain Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la municipalité d'Asbestos autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1.0 du PRIMEAU relativement au projet d'aménagement d'un bassin de rétention à la station d'épuration des eaux usées;

QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles du projet;

QUE madame Manon Carrier, trésorière, soit et est autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs au projet d'aménagement d'un bassin de rétention à la station d'épuration des eaux usées dans le cadre du volet 1.0 du PRIMEAU.

Adoptée.

2014-351

SOUSSION POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INFRASTRUCTURES – RÉFECTION DE LA RUE LETENDRE : ADJUDICATION DU MANDAT

CONSIDÉRANT que la Ville d'Asbestos a lancé un appel d'offres sur invitation auprès de firmes d'ingénierie pour services professionnels en infrastructures pour le projet de réfection de la rue Letendre;

CONSIDÉRANT que quatre (4) firmes d'ingénieurs ont déposé une offre conforme au devis d'appel d'offres en date du 9 octobre 2014;

CONSIDÉRANT que les offres ont été analysées par un comité formé de quatre personnes n'ayant aucun lien d'intérêt avec les fournisseurs et qui ne sont pas membres du Conseil municipal à partir d'une grille d'évaluation pondérée;

CONSIDÉRANT que les résultats de l'analyse des offres sont les suivants :

	Pointage intérimaire	Prix (taxes incluses)	Pointage Final
WSP Canada inc	85 %	36 138, 94 \$	43
Les Consultants SM inc.	95 %	48 174,53 \$	35
Les services EXP inc	98 %	37 062,19 \$	46
Tetra Tech QI inc	91 %	42 575,24 \$	38

CONSIDÉRANT que seules les offres qui ont obtenu un pointage de 70 % ou plus pour l'analyse qualitative (pointage intérimaire), le prix a été considéré et que conformément à la loi, le pointage final de chaque offre retenue s'établit selon la formule suivante :

$$\frac{(\text{pointage intérimaire} + 50) \times 10\,000}{\text{Prix}}$$

CONSIDÉRANT que le contrat doit être adjugé au fournisseur dont l'offre a obtenu le meilleur pointage final;

CONSIDÉRANT que le Conseil se réserve le droit d'octroyer en tout ou en partie le contrat et qu'il juge à propos de le faire pour le présent mandat;

CONSIDÉRANT que la firme Les services EXP inc. a détaillé sa soumission comme suit :

Étape 1 : Plans et devis préliminaires (70%) : 6 065.00 \$

Étape 3 : Plans et devis définitifs (100%)	2 580,00 \$
Étape 4 : Appel d'offres, addenda et plans émis pour construction :	1 660,00 \$
Étape 5 : Suivi et surveillance :	18 905,00 \$
Étape 6 : Acceptations provisoire et finale des travaux :	1 330,00 \$
Étape 7 : Plans « Tel que construit » :	1 695,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean Roy, appuyé par la conseillère Nicole Forgues et résolu que la Ville d'Asbestos mandate la firme Les services EXP inc., soumissionnaire ayant obtenu le pointage le plus élevé dans l'analyse des offres, pour les services professionnels en infrastructures pour le projet de réfection de la rue Letendre à Asbestos au coût de 32 235 \$ excluant les taxes.

Adoptée.

2014-352

MANDAT À LA VILLE DE DANVILLE POUR DÉNEIGEMENT DE CERTAINS CHEMINS DANS LE SECTEUR TROIS-LACS

Il est proposé par la conseillère Nathalie Durocher, appuyé par le conseiller Serge Boislard de mandater la Ville de Danville afin de procéder au déneigement de certains chemins dans le secteur des Trois-Lacs pour un montant de 698.44\$.

Adoptée.

2014-353

ENTRETIEN DES PATINOIRES EXTÉRIEURES : MANDAT À GESTION 2000 ENR.

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues, appuyé par le conseiller Pierre Benoit et résolu de mandaté Gestion 2000 enr. pour l'entretien des patinoires extérieures du parc Beausite et celle du Parc des Générations au taux de 15 \$ /heure, et ce pour la saison 2014-2015.

Adoptée.

RAPPORT MENSUEL D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION

Le Conseil prend connaissance du rapport pour le mois d'octobre 2014 préparé par le Service d'inspection, qui se détaille comme suit :

	NOMBRE DE PERMIS	VALEUR DÉCLARÉE	CUMULATIF
Janvier 2014	12	563 800 \$	563 800 \$
Février 2014	10	80 500 \$	644 300 \$
Mars 2014	15	124 100 \$	768 400 \$
Avril 2014	33	801 155 \$	1 569 555 \$
Mai 2014	71	641 500 \$	2 211 055 \$
Juin 2014	61	1 851 100 \$	4 062 155 \$
Juillet 2014	50	384 600 \$	4 446 755 \$
Août 2014	47	208 200 \$	4 654 955 \$
Septembre 2014	61	1 625 268 \$	6 280 223 \$
Octobre 2014	32	381 300,00 \$	6 661 523 \$

2014-354

ENTENTE DE SERVICE DE PRÉVENTION EN INCENDIE : ACCEPTATION DU MANDAT

CONSIDÉRANT la résolution 2014-169 de la municipalité de St-Georges de Windsor acceptant la proposition de la Ville d'Asbestos pour réaliser la prévention en service incendie, à taux horaire, pour les catégories de bâtiments à risques élevés et très élevés dans les secteurs desservis par les services incendies des municipalités de Wotton et St-Claude pour l'année;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Benoit, appuyé par le conseiller Jean Roy et résolu que la Ville d'Asbestos accepte le mandat afin d'offrir ses services en matière de prévention incendie à la municipalité de Saint-Georges-de-Windsor.

Adoptée.

QUESTIONS DES CONTRIBUABLES SUR L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Jean-Philippe Bachand, nouvellement élu président de la Commission scolaire des Sommets, tient à remercier la population de la MRC d'avoir voté en si grand nombre lors des élections scolaires.

Un citoyen se questionne sur la montagne de plastique dans le parc industriel et ce qui sera fait pour l'éliminer.

AUTRES AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Le conseiller Pierre Benoit annonce que le patinage libre a repris à l'aréna trois fois semaine.

Le conseiller Jean Roy invite les citoyens au Brunch-Santé de la Ville d'Asbestos au profit de la Fondation du CSSS qui aura lieu le 16 novembre 2014.

La conseillère Nicole Forgues mentionne quelques mots sur le Carrefour action municipale et Famille et la politique des aînés dont le lancement aura lieu le 18 novembre 2014.

Le conseiller Alain Roy parle brièvement des développements au niveau du comité consultatif d'urbanisme et du comité de citoyen Alliance Magnésium.

Le conseiller Serge Boislard revient sur une lettre ouverte publiée dans les actualités concernant les bacs de compostage brun de mauvaise qualité et le fait que le directeur général a trouvé des couvercles que la Ville pourra vendre au prix coutant pour remplacer ceux abîmés.

Monsieur le maire mentionne quelques mots sur la visite des haldes de Mine Jeffrey avec la participation des professionnels de Biogénie qui aura lieu le 4 novembre prochain. De plus, il termine en annonçant au citoyen que le travail sera ardu pour la préparation du nouveau budget vu les coupures gouvernementales.

2014-355

APPUIE DES DÉMARCHES AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AFIN DE FAIRE RESPECTER LA PROMESSE DE SUPPORTER LA VILLE D'ASBESTOS SUITE À LA FERMETURE DE LA MINE JEFFREY

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a annoncé en septembre 2012 le retrait du prêt de 58 millions consenti par les libéraux afin de relancer l'exploitation de la Mine Jeffrey rendant impossible la relance du gisement ;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de Mine Jeffrey a amené une baisse importante de revenu pour la Ville d'Asbestos;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement a mis en place un fonds de 50 millions de dollars destiné à développer de nouvelles entreprises dans la MRC des Sources;

CONSIDÉRANT QUE malgré cette aide la diversification économique et le développement de nouvelles entreprises dans une région sont des processus qui s'échelonnent sur plusieurs années dont les retombées ne sont pas immédiates;

Il est proposé par le conseiller Alain Roy, et résolu à l'unanimité;

- que la Ville d'Asbestos rappelle au gouvernement sa promesse de venir en aide à la municipalité suite à leur décision de ne plus supporter l'exploitation des gisements de chrysotile;
- que la Ville d'Asbestos donne son appui à monsieur Hugues Grimard, Maire, et à monsieur Georges-André Gagné, directeur général, dans leur démarche afin de faire respecter cet engagement.

Adoptée.

2014-356

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Nicole Forgues que la présente séance soit levée à compter de 21 h 00.

Adoptée.

HUGUES GRIMARD, MAIRE

MARIE-CHRISTINE FRASER, GREFFIÈRE

/al